



RD4U-Board(2024)60-Rev1-FR

**REGISTRE DES DOMMAGES  
CAUSÉS PAR L'AGRESSION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE  
CONTRE L'UKRAINE**

**FORMULAIRE DE DEMANDE ET RÈGLES**

**Catégorie de Demandes C3.4  
Autres pertes économiques**

La Haye

[www.RD4U.claims](http://www.RD4U.claims)

## FORMULAIRE DE DEMANDE ET RÈGLES

### Catégorie de Demandes C3.4 Autres pertes économiques

*Adoptés par le Conseil du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine lors de sa 5e réunion, le 11 décembre 2024 et révisés le 11 décembre 2025.*

*Approuvés par la Conférence des participants au Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine le 28 février 2025 et révisés le 25 février 2026.*

*Les termes en majuscules utilisés dans le présent Formulaire de Demande ont la portée qui leur est attribuée à l'article 1 des Règles régissant la soumission, le traitement et l'inscription des Demandes du Registre des Dommages causés par l'Aggression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.*

1. Le présent Formulaire de Demande doit être utilisé par les Demandeurs pour soumettre des Demandes dans la catégorie de Demandes **C3.4 – Autres pertes économiques**. Il contient les règles spécifiques applicables à la catégorie en question et une description des informations et des Preuves que les Demandeurs sont tenus de fournir, ainsi que des informations et des Preuves supplémentaires qui peuvent être fournies à l'appui de la Demande.
2. Conformément à l'article 10 des Règles relatives aux Demandes, le présent Formulaire de Demande sera disponible sous forme numérique sur le portail web de *Diia*. Le Secrétariat veillera à ce que le présent Formulaire de Demande soit reproduit sur le portail web de *Diia* de manière efficace, adaptable et facile à utiliser, en tenant compte des particularités des formulaires numériques en général.
3. Pour les Demandes de la catégorie C3.4, les règles suivantes s'appliquent additionnellement aux Règles relatives aux Demandes :
  - 3.1. Les Demandes de la catégorie C3.4 peuvent être soumises par des personnes morales qui ont subi des pertes économiques sur le territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, s'étendant à ses eaux territoriales, le 24 février 2022 ou à partir de cette date, en raison des faits internationalement illicites de la Fédération de Russie en Ukraine ou contre l'Ukraine.
  - 3.2. Aux fins de ce Formulaire de Demande, dans le cas d'entités détenues ou contrôlées par l'Ukraine (y compris ses autorités régionales ou locales), « personne morale » désigne également les personnes morales qui exercent leurs activités sur la base du droit de gestion économique (« господарське відання »), de contrôle opérationnel (« оперативне управління »), ou d'usufruit conformément à la législation ukrainienne.
  - 3.3. Les Demandes de la catégorie C3.4 – Autres pertes économiques, peuvent être soumises pour les pertes économiques qui ne relèvent d'aucune autre catégorie pertinente.
  - 3.4. La catégorie C3.4 ne couvre pas les Demandes concernant :

- 3.4.1. Les dommages, la destruction ou la perte d'actifs, la perte de profit lié aux actifs concernés, la perte totale d'activité, ainsi que d'autres coûts directs encourus en raison de ces dommages, destructions ou pertes. Ces Demandes doivent être soumises dans la catégorie C3.1 – Dommages, destruction ou perte d'actifs.
- 3.4.2. La perte de contrôle de biens appartenant à des personnes morales dans les territoires temporairement occupés (y compris la valeur des biens, la perte de profit résultant de la perte de contrôle des biens, ainsi que la perte totale d'activité). Ces Demandes doivent être soumises dans la catégorie C3.2 – Perte de contrôle de biens dans les territoires temporairement occupés.
- 3.4.3. Les frais d'évacuation ou de déplacement des sociétés appartenant à des personnes morales (y compris, par exemple, les frais de transport et de logistique, les coûts de redémarrage de la société, la location de logements pour le personnel, ainsi que d'autres coûts directs) ainsi que la perte de profit résultant de l'évacuation ou déplacement. Ces Demandes doivent être soumises dans la catégorie C3.3 – Déplacement (évacuation) de sociétés.
- 3.4.4. Les dépenses humanitaires destinées à soutenir le personnel et les membres de leur famille proche en réponse aux conséquences négatives des faits internationalement illicites de la Fédération de Russie en Ukraine ou contre l'Ukraine. Ces Demandes doivent être soumises dans la catégorie C4 – Dépenses humanitaires.
- 3.5. Les Demandeurs doivent soumettre toutes les Preuves pertinentes à l'appui de leur Demande, ainsi que des informations sur l'énumération détaillée de la Demande et sur la méthode de détermination du montant estimé de la Demande.
- 3.6. Conformément à l'article 11(2) des Règles relatives aux Demandes, les Demandes des personnes morales ne peuvent être soumises que par l'intermédiaire de Représentants, conformément aux Règles relatives à la représentation. Une personne physique ayant le pouvoir général d'agir au nom du Demandeur (telle qu'un directeur ou président) et désignée comme telle dans le registre de la personne morale concernée sera considérée comme le Représentant de ce Demandeur par défaut et pourra désigner d'autres Représentants conformément aux Règles sur la représentation.
- 3.7. Les Demandeurs doivent soumettre une description narrative des éléments de leur Demande conformément au Formulaire de Demande, y compris une description de leur Demande dans son ensemble.
4. L' « **Avis de non-responsabilité, informations et instructions pour les Demandeurs de la catégorie C3.4** » contenu dans le présent Formulaire de Demande est reproduit mot pour mot sous forme numérique sur le portail web de *Diia*. Le Secrétariat le publie également sur le site web du Registre.

\* \* \*

*Avis de non-responsabilité, informations et instructions pour les Demandeurs de la catégorie C3.4*

- (1) Le présent Formulaire de Demande est prévu pour la soumission d'une Demande au Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie

contre l'Ukraine **dans la catégorie C3.4 – Autres pertes économiques.**

- (2) Le Conseil du Registre détermine l'admissibilité des Demandes à être inscrites au Registre. Cette détermination ne signifie pas que le contenu de la Demande ou son montant aient été examinés, qu'une indemnisation ait été accordée ou qu'un paiement soit dû. L'examen d'une Demande et l'octroi d'une indemnisation seront effectués par un mécanisme d'indemnisation futur qui reste à établir (au sens du Statut du Registre).
- (3) Avant de soumettre la Demande, vous êtes invité(e) à consulter les informations relatives au Registre sur son site web à l'adresse [www.RD4U.claims](http://www.RD4U.claims) ou [www.RD4U.coe.int](http://www.RD4U.coe.int) et les différentes règles et instructions relatives à la soumission des Demandes, en particulier les Règles régissant la soumission, le traitement et l'inscription des Demandes.
- (4) Toutes les Demandes doivent être soumises au moyen des Formulaires de Demande approuvés par le Registre pour chaque catégorie de Demandes.
- (5) Le présent Formulaire de Demande doit être utilisé pour la soumission des Demandes relatives à d'autres pertes économiques subies le 24 février 2022 ou à partir de cette date sur le territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, en raison des faits internationalement illicites de la Fédération de Russie en Ukraine ou contre l'Ukraine, qui ne relèvent d'aucune autre catégorie pertinente – **catégorie de Demandes C3.4**. Si vous souhaitez soumettre une Demande pour un autre type de perte, dommage ou préjudice, vous devez utiliser le Formulaire de Demande correspondant à la catégorie de Demande concernée.
- (6) Les Demandes pour les dommages, la destruction ou la perte d'actifs, la perte de profit lié aux actifs concernés, la perte totale d'activité, ainsi que d'autres coûts directs encourus en raison de ces dommages, destructions ou pertes doivent être soumises dans la catégorie C3.1 – Dommages, destruction ou perte d'actifs. Les Demandes pour la perte de contrôle de biens appartenant à des personnes morales dans les territoires temporairement occupés (y compris la valeur des biens, la perte de profit résultant de la perte de contrôle des biens, ainsi que la perte totale d'activité) doivent être soumises dans la catégorie C3.2 – Perte de contrôle de biens dans les territoires temporairement occupés. Les Demandes pour les frais d'évacuation ou de déplacement des sociétés appartenant à des personnes morales (y compris, par exemple, les frais de transport et de logistique, les coûts de redémarrage de la société, la location de logements pour le personnel, ainsi que d'autres coûts directs) ainsi que la perte de profit résultant de l'évacuation ou déplacement doivent être soumises dans la catégorie C3.3 – Déplacement (évacuation) de sociétés. Les Demandes relatives aux dépenses humanitaires destinées à soutenir le personnel et les membres de leur famille proche en réponse aux conséquences négatives des faits internationalement illicites de la Fédération de Russie en Ukraine ou contre l'Ukraine doivent être soumises dans la catégorie C4 – Dépenses humanitaires.
- (7) La Demande doit être soumise au Registre par l'intermédiaire du portail web de *Diia*, à l'adresse [www.diia.gov.ua/services/RD4U](http://www.diia.gov.ua/services/RD4U). Le Registre traitera et vérifiera la Demande et les Preuves à l'appui et décidera si la Demande est admissible à être inscrite au Registre. La décision du Registre sera communiquée en temps utile par

l'intermédiaire de *Diia*.

- (8) En tant que Représentant d'un Demandeur, vous devrez fournir certaines informations et Preuves à l'appui de la Demande que vous soumettez, notamment la preuve de votre identité et de votre autorisation à agir au nom du Demandeur, la preuve de l'identité du Demandeur (y compris, le cas échéant, la gestion économique (« господарське відання »), le contrôle opérationnel (« оперативне управління ») ou un droit d'usufruit). Il vous sera également demandé de fournir des informations complémentaires sur la manière dont les pertes économiques ont été subies, une description et une évaluation des pertes, des informations sur le montant estimé de la Demande, son énumération détaillée et sa méthode de calcul, ainsi que des Preuves pertinentes à cet égard. Vous devez fournir une description détaillée de la Demande dans son ensemble, ainsi que de ses éléments dans le Formulaire de Demande.
- (9) Certaines informations seront tirées de diverses sources électroniques existantes et seront automatiquement disponibles via *Diia*. D'autres informations et Preuves devront être introduites manuellement. Vous aurez la possibilité de vérifier toutes les informations avant qu'elles soient soumises au Registre.
- (10) Vous êtes encouragé(e) à fournir toutes les Preuves pertinentes à l'appui de la Demande. Cela inclut tous les documents, rapports, déclarations, photos ou autres éléments qui facilitent le traitement et l'examen de la Demande par le Registre. Vous êtes encouragé(e) à conserver les originaux de toutes les Preuves et de toutes les autres Preuves potentielles que vous pourriez souhaiter soumettre à une date ultérieure dans l'attente de la décision relative à la Demande.
- (11) Vous n'avez pas besoin de compléter le Formulaire de Demande en une seule fois, et vous pourrez sauvegarder le projet de Demande et le compléter à un stade ultérieur.
- (12) Vous devez vous assurer que les fichiers soumis dans le cadre de votre Demande sont accessibles, lisibles et qu'ils ne sont pas infectés par des virus informatiques ou toute autre forme de logiciel malveillant. Si le Registre identifie des fichiers que vous avez soumis comme étant inaccessibles, illisibles ou infectés, la Demande risque de ne pas être inscrite au Registre.
- (13) En soumettant la Demande et les Preuves et informations à l'appui, vous confirmez que vous avez le droit de transférer au Registre toutes les données personnelles contenues dans la Demande ou les Preuves afférentes, vous acceptez ce transfert et vous autorisez le Registre à stocker, traiter et transférer ces données personnelles conformément aux Principes relatifs à la protection des données à caractère personnel du Registre.
- (14) En soumettant la Demande et les Preuves et informations à l'appui, vous confirmez que les informations relatives à votre identité et à votre autorisation d'agir au nom du Demandeur sont véridiques. Le Demandeur confirme son identité et que le contenu du Formulaire de Demande et des Preuves et informations jointes est véridique. Le Demandeur comprend que la soumission d'une Demande mensongère ou fautive peut avoir pour conséquence que la Demande soit considérée comme manifestement infondée et qu'elle ne soit pas inscrite au Registre.

\* \* \*

<b>Questions préliminaires</b>
1. Langue de soumission de la Demande (ukrainien ou anglais)
2. Catégorie de Demande
<b>I. Identification du Demandeur</b>
3. Nom
4. Forme d'organisation (type) de personne morale
5. Numéro d'identification
6. Date d'enregistrement
7. Lieu d'enregistrement
8. La personne morale est-elle solvable (non liquidée/en liquidation)
9. Adresse officielle
10. Adresse effective de l'entreprise/du siège social
11. Numéro(s) de téléphone de contact
12. Adresse(s) électronique(s)
13. Nom et prénom du directeur/président
14. Le Demandeur (en tant que personne morale) ou l'un de ses administrateurs (dirigeants) ou actionnaires fait-il l'objet de sanctions ou d'autres mesures restrictives équivalentes imposées par un gouvernement ou une organisation internationale
15. Les directeurs (dirigeants) du Demandeur ont-ils été condamnés pour un crime en relation avec l'agression russe contre l'Ukraine
<b>II. Identification du directeur ou président du Demandeur (représentant principal)</b>
16. Nom et prénom
17. Genre
18. Date de naissance
19. Nationalité
20. Document d'identité/numéro de passeport
21. Numéro d'identification fiscale ukrainien
22. Numéro d'inscription dans le registre démographique ukrainien
23. Adresse officielle
24. Adresse effective
25. Numéro(s) de téléphone de contact
26. Adresse électronique
27. Si la Demande est soumise par l'intermédiaire d'un Représentant supplémentaire, les informations d'identification équivalentes concernant ce Représentant
<b>III. Demandes connexes</b>
28. Numéro(s) de Demande(s) connexe(s)
<b>IV. Description de la Demande</b>
29. Description détaillée de la Demande dans son ensemble
<b>V. Événement(s) ayant causé les pertes économiques</b>
30. Type d'événement(s)
31. Date de l'(des) événement(s)
32. Description de l'(des) événement(s)
33. Preuves concernant l'(les) événement(s)
34. Description narrative complémentaire de l'(des) événement(s)
<b>VI. Pertes économiques</b>
35. Description des pertes économiques
36. Description narrative complémentaire des pertes économiques
<b>VII. Montant de la Demande</b>
37. Montant estimé de la Demande
38. Énumération détaillée du montant estimé de la Demande
39. Méthodologie de calcul

40. Description narrative complémentaire du montant de la Demande
41. Preuves concernant le montant estimé et l'énumération détaillée du montant estimé de la Demande
42. Montant de l'indemnisation évalué par les autorités ukrainiennes
43. Montant des indemnités reçues des autorités ukrainiennes
<b>VIII. Autres procédures judiciaires</b>
44. Informations sur les procédures judiciaires ou les enquêtes menées par les forces de l'ordre (le cas échéant)
<b>IX. Vérification et soumission</b>
45. Vérification et confirmation des données
46. Vérification de l'identité avant la soumission
47. Accord de transmission de données à caractère personnel
48. Soumission de la Demande

\* \* \*